

Sous-classes de courrier et catégories de traitement - But et utilisation

Introduction

- 1. Le concept de sous-classe de courrier est complexe: il est employé pour différentes fins à différents niveaux. De même, l'utilisation des sous-classes de courrier a évolué avec le temps.
- 2. La catégorie de traitement indique clairement si l'envoi ou le récipient postal auquel elle se réfère est recommandé ou avec valeur déclarée. Le concept de catégorie de traitement est lié à celui de sous-classe de courrier.
- 3. Le but du présent document est de décrire et de clarifier la situation actuelle à la fois pour les sousclasses de courrier et pour les catégories de traitement.

Sous-classes de courrier

- 4. Le code de sous-classe de courrier a été créé à l'origine pour les échanges de messages EDI car il était nécessaire de représenter de manière électronique les conditions d'expédition telles que précisées dans la Convention de l'UPU. Aujourd'hui, il est employé dans les messages EDI PRECON/RESCON, PREDES/RESDES, CARDIT, EMSEVT et eVN (bulletin de vérification électronique). Il fait également partie des identifiants des dépêches postales et des récipients postaux S8 et S9. Il apparaît sur l'étiquette de récipient S47 ainsi que dans d'autres documents de l'UPU.
- 5. La sous-classe de courrier correspond à un code à deux caractères, dont le premier correspond à la classe de courrier U (lettres), C (colis), E (EMS) ou T (récipients vides) tandis que le second divise la classe de courrier en produits et services, caractéristiques du traitement manuel et autres utilisations spéciales.
- 6. Les codes sous-classes de courrier peuvent être employés à trois niveaux: dépêche, récipient et envoi. La liste de codes 117 de l'UPU indique à quel(s) niveau(x) peut être utilisée chaque sous-classe de courrier.
- 7. Le tableau suivant résume les utilisations possibles des codes de sous-classes de courrier dans les messages EDI aux niveaux du récipient et de l'envoi:

Message et version (norme)	Utilisation au niveau du récipient	Utilisation au niveau de l'envoi
EMSEVT V3.0 (M40)	Non	Oui
PREDES V2.0 (M14) et V2.1 (M41)	Oui	Oui
RESDES V1.1 (M13)	Oui	Non
PRECON V1.1 (M10)	Oui	Non
RESCON V1.1 (M12)	Oui	Non
eVN (M42)	Oui	Non

Codes de sous-classes de courrier - Utilisation au niveau de la dépêche

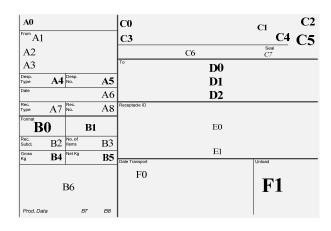
- 8. La sous-classe de courrier distingue différentes séries de dépêches¹ au sein d'une classe de courrier. Dans la forme la plus simple et la plus couramment utilisée, le deuxième caractère est un «N», correspondant à «normal» (ordinaire).
- 9. Lorsqu'il existe une série de dépêches unique pour une catégorie et une classe de courrier données entre deux bureaux d'échange, alors le «N» est appliqué. Par exemple, s'il n'y a qu'une seule série de dépêches pour des envois prioritaires de la poste aux lettres, le code de sous-classe du courrier est UN. Lorsque du courrier de catégorie A (courrier-avion) y est combiné, il en résulte un type de dépêche (c'est-àdire la concaténation d'une catégorie et d'une sous-classe de courrier) AUN.
- 10. Toutefois, il se peut que plus d'une série de dépêche soit nécessaire pour une catégorie et une classe de courrier données. Par exemple, un opérateur désigné d'origine peut décider de créer une série de dépêches séparée contenant exclusivement les envois recommandés; il utilise alors le code de sous-classe de courrier UR (avec une dépêche de type AUR dans le cas du courrier-avion).
- 11. L'EMS est un exemple de service pour lequel des codes de sous-classe de courrier multiples sont couramment employés. Par exemple, si un opérateur désigné d'origine sépare les documents des marchandises EMS, il peut former deux séries de dépêches distinctes, l'une avec le code de sous-classe de courrier ED (EMS, documents), l'autre avec le code de sous-classe de courrier EM (EMS, marchandises). Les types de dépêches sont alors respectivement AED et AEM. Si les documents et les marchandises sont mélangés dans une même dépêche, alors la sous-classe de courrier est EN (EMS, mélangés), et la dépêche est de type AEN.

Codes de sous-classe de courrier - Utilisation au niveau du récipient

- 12. L'identifiant de récipient S9 utilise uniquement le code de sous-classe de courrier au niveau de la dépêche. Tous les récipients d'une dépêche présentent donc le même identifiant de dépêche (identifiant S8). Cependant, dans une dépêche donnée, la sous-classe au niveau du récipient peut différer de la sous-classe au niveau de la dépêche. La liste de codes 117a indique les combinaisons de sous-classes de courrier autorisées aux niveaux de la dépêche et du récipient.
- 13. Par exemple, conformément à cette liste, une dépêche de sous-classe UN (lettres LC/AO) peut comprendre un récipient de sous-classe UM (lettres sacs M, indiquant qu'il s'agit d'un sac M). Dans ce cas, les caractères «UN» se trouvent dans l'identifiant du récipient sous forme de code à barres (aux positions 14 et 15 de l'identifiant à 29 caractères) pour tous les récipients de la dépêche. Le code de sous-classe de courrier UM figure dans les messages PREDES sous l'élément de donnée «receptacle-subclass» (récipient-sous-classe) (nom de l'élément de donnée dans PREDES V2.1).
- 14. Sur une étiquette de récipient, le code de la sous-classe de courrier apparaît comme élément de l'identifiant de récipient et est également imprimé séparément comme élément du type de dépêche dans la zone A4. Le code de sous-classe de courrier au niveau du récipient est imprimé dans la zone B2 lorsqu'il diffère du code de sous-classe au niveau de la dépêche. Ces éléments sont illustrés dans les deux images ci-dessous:

1

¹ La série de dépêches est le système par lequel les dépêches postales sont numérotées de manière séquentielle. Elle comprend 15 caractères: six caractères pour le code de centre du traitement du courrier international (CTCI) du bureau d'échange d'origine (liste de codes 108), six caractères pour le code de CTCI du bureau d'échange de destination (liste de code 108), un caractère pour la catégorie de courrier (A, B, C, ou D) (liste de codes 115), deux caractères pour la sous-classe de courrier (liste de codes 117) (le premier caractère correspond à la classe de courrier – U, C, E, ou T (liste de codes 116)).





- 15. Les codes des sous-classes de courrier au niveau de la dépêche ont généralement un ensemble spécifique de codes de sous-classes au niveau du récipient qui sont logiques sur le plan opérationnel. Par exemple, alors que l'exemple précédent illustre une combinaison logique sur le plan opérationnel d'une dépêche de sous-classe UN qui comprend un récipient de sous-classe UM, il serait illogique pour une dépêche de sous-classe UM (sacs M) de contenir un récipient de sous-classe UN (LC/AO). Dans une dépêche, la sous-classe de courrier au niveau de la dépêche est toujours autorisée au niveau du récipient et correspond à la valeur à utiliser au niveau du récipient, à moins que le contenu de celui-ci n'ait des caractéristiques supplémentaires à identifier par un code de sous-classe de courrier différent au niveau du récipient, conformément aux combinaisons autorisées dans la liste 117a.
- 16. Pour les envois de la poste aux lettres, les combinaisons autorisées permettent de distinguer les récipients contenant exclusivement des envois LC (lettres et cartes) ou AO (autres objets, généralement des petits paquets), même lorsque le code de la sous-classe de courrier au niveau de la dépêche ne fait pas une telle distinction. Par exemple, dans une dépêche UN (LC/AO), un récipient peut avoir un code UA (envois AO) et un autre un code UL (envois LC).
- 17. Le code de sous-classe de courrier au niveau du récipient est également employé pour distinguer des récipients spéciaux dans des dépêches «normales» (ordinaires), comme des récipients contenant des sacs vides, des CCRI, des sacs M, etc.
- 18. Dans les messages PREDES et PRECON, le code de sous-classe de courrier représentant la sousclasse de récipient est indiqué uniquement si la sous-classe de récipient diffère de la sous-classe de courrier au niveau de la dépêche.
- 19. Le code de sous-classe de récipient devrait être indiqué dans les messages RESDES et RESCON uniquement lorsque l'information enregistrée pour les récipients diffère de celle reçue dans le message de préavis correspondant (PREDES ou PRECON).

Codes de sous-classe de courrier - Utilisation au niveau de l'envoi

- 20. L'utilisation de sous-classes de courrier au niveau de l'envoi est limitée aux messages EDI: la sousclasse de courrier au niveau de l'envoi n'apparaît pas comme telle dans un identifiant, une formule ou une étiquette de l'UPU. Cependant, l'information associée à un code de sous-classe de courrier peut apparaître sur une formule ou une étiquette au niveau de l'envoi. Ainsi, la formule pour les envois EMS comprend des cases pour indiquer si l'envoi EMS contient des documents ou des marchandises (correspondant respectivement aux codes de sous-classes de courrier ED et EM).
- 21. L'utilisation de codes de sous-classes de courrier au niveau de l'envoi n'est pas déterminée par une liste de référence proposant des combinaisons autorisées, mais par la liste de codes 117 uniquement. Celleci indique pour chaque code de sous-classe de courrier si son utilisation est autorisée ou non au niveau de l'envoi.
- 22. Les messages EMSEVT V3 (M40) et PREDES V2.0 (M14)/V2.1 (M41) comprennent un élément de donnée conditionnel pour la sous-classe de courrier au niveau de l'envoi. Dans le message PREDES, une

règle existe également: la sous-classe au niveau de l'envoi doit être indiquée seulement lorsqu'elle diffère de celle de la sous-classe au niveau du récipient.

- 23. Pour les envois EMS, la sous-classe de courrier au niveau de l'envoi sert à distinguer documents et marchandises au niveau de l'envoi dans un récipient contenant à la fois des documents et des marchandises (codes de sous-classe de courrier EA, EI et EN). La séparation ou l'identification de la sous-classe de courrier au niveau de l'envoi est nécessaire si les processus opérationnel et/ou comptable nécessitent cette information.
- 24. Trois types de sous-classes de courrier au niveau de l'envoi peuvent être distinguées: les sous-classes correspondant aux caractéristiques de l'envoi (marchandise/document, LC/AO), les sous-classes correspondant au traitement de l'envoi (à découvert, renvoyé) et les sous-classes ayant trait aux accords de paiement spécifiques (EMS, CCRI).
- 25. Afin d'éviter une complexité inutile, l'utilisation de la sous-classe de courrier au niveau de l'envoi est limitée aux cas où la valeur ajoutée est claire. Avec cet objectif à l'esprit, au moment où ce document a été rédigé, l'utilisation de plusieurs codes au niveau de l'envoi était progressivement abandonnée (CB, CN et UN).

Codes de catégories de traitement

- 26. La catégorie de traitement indique la présence d'envois recommandées ou avec valeur déclarée qui nécessitent généralement un traitement particulier.
- 27. Les codes de catégories de traitement tels que figurant dans la liste de codes 107 sont N (normal), R (recommandé) et V (avec valeur déclarée).
- 28. Le tableau suivant résume les utilisations des codes de catégories de traitement dans les messages EDI aux niveaux du récipient et de l'envoi:

Message et version (norme)	Utilisation au niveau du récipient	Utilisation au niveau de l'envoi
EMSEVT V3.0 (M40)	Non	Oui
PREDES V2.0 (M14) PREDES V2.1 (M41)	Oui	Oui
PRECON V1.1 (M10) RESCON V1.1 (M12)	Oui	Non
CARDIT V1.2 (M47) CARDIT V2.1 (M48)	Oui	Non

- 29. Ce tableau montre que l'utilisation de la catégorie de traitement dans les messages EDI est assez similaire à celle de la sous-classe de courrier. Il existe également un lien logique entre les deux concepts:
- un récipient de la sous-classe CV (colis avec valeur déclarée) devrait avoir le code «V» (avec valeur déclarée);
- tous les récipients d'une dépêche de la sous-classe UR (lettres recommandées) devraient avoir le code de la catégorie de traitement «R» (recommandé).

Codes de catégories de traitement - Utilisation au niveau du récipient

- 30. L'identifiant de récipient S9 contient un indicateur pour les envois recommandés ou avec valeur déclarée en position 25 dont la valeur peut être «0», «1» ou «9»:
- «0», le récipient ne contient pas d'envois recommandés et/ou avec valeur déclarée;
- «1», le récipient contient des envois recommandés et/ou avec valeur déclarée;
- «9», l'identifiant de récipient ne contient aucune information.

REMARQUE 1: Le but de l'indicateur pour les envois recommandés/avec valeur déclarée est d'aider les opérateurs durant le processus d'ouverture du récipient et de permettre aux opérateurs de transit d'inscrire les récipients en transit sur les bordereaux de livraison par le scannage de l'identifiant de récipient à code à barres en l'absence d'un message de préavis PRECON.

- REMARQUE 2: L'utilisation de la valeur «9» devrait être limitée à des cas très spéciaux, généralement lorsqu'un récipient a une étiquette endommagée ou n'a pas d'étiquette et qu'il nécessite l'application d'une nouvelle étiquette. La partie appliquant l'étiquette de substitution peut employer la valeur «9» ici puisqu'elle ne connaît pas le contenu exact du récipient.
- 31. Il devrait y avoir une corrélation directe entre l'indicateur pour les envois recommandés/avec valeur déclarée et l'élément de donnée appelé «receptacle handling class» (catégorie de traitement du récipient) dans le message PREDES pour noter que la catégorie de traitement du récipient (valeur «R» ou «V») est plus précise que l'indicateur pour les envois recommandés/avec valeur déclarée (la valeur «1» peut correspondre à la valeur «R» ou à la valeur «V»).
- 32. Les messages PRECON, RESCON, PREDES, RESDES et CARDIT comprennent un élément de donnée conditionnel pour la catégorie de traitement. Dans le message PREDES V2.1 (M41), des informations détaillées sont fournies quant à la façon d'utiliser l'attribut. En particulier, seules les valeurs «R» et «V» sont autorisées. Si le récipient est «normal» (par opposition à recommandé ou avec valeur déclarée), l'information conditionnelle n'est pas fournie. Une règle similaire existe aussi pour les messages CARDIT V1.2 (M47) et CARDIT V2.1 (M48). Les messages PRECON et PREDES V2.0 (M14) ne sont pas soumis à une telle règle. Sur la base d'une règle différente, la catégorie de traitement est indiquée dans le message RESCON uniquement lorsqu'elle diffère de l'information figurant dans le message PRECON correspondant. De même, la catégorie de traitement devrait figurer dans les messages RESDES lorsqu'elle diffère de celle figurant dans le message PREDES correspondant.
- 33. Dans le message PREDES V2.1 (M41), un élément de donnée supplémentaire est indiqué au niveau du récipient, pour compléter la catégorie de traitement du récipient: il est appelé «receptacle handling class exclusive» (catégorie de traitement du récipient exclusive) et indique si le récipient contient exclusivement le courrier de la catégorie de traitement (valeur «Y») ou non (élément de donnée non fourni).

Codes de catégories de traitement - Utilisation au niveau de l'envoi

- 34. Les messages EMSEVT V3 (M40), PREDES V2.0 (M14), PREDES V2.1 (M41) et CUSITM (M43) comprennent un élément de donnée conditionnel pour la catégorie de traitement au niveau de l'envoi. La valeur «N» (normal) n'est pas autorisée dans ces messages, hormis dans le message PREDES V2.0.
- 35. Pour les envois de la poste aux lettres, au niveau de l'envoi, l'information sur la catégorie de traitement duplique celle fournie par l'identifiant S10: la liste de codes 124 indicateurs de service (les deux premiers caractères de l'identifiant S10) contient des fourchettes séparées pour les lettres recommandées et celles avec valeur déclarée. Cependant, il n'existe pas de fourchette spécifique pour les colis recommandés (bien que dans la pratique, CV soit souvent employé pour ces colis). Les informations du code de la catégorie de traitement sont donc très importantes pour les colis.